

## **Communiqué de presse**

Neuchâtel, le 21 février 2023

### **Agriteos dépose sa demande de plan d'affectation spéciale valant permis de construire**

**Le projet de construction d'une centrale de production de biogaz à partir de substrats agricoles et de déchets verts à La Chaux-de-Fonds a franchi une nouvelle étape décisive. La société Agriteos a déposé le 16 février 2023, auprès de la commune, le plan d'affectation spéciale valant permis de construire et prévoit de démarrer les travaux en 2024.**

Porté par la société Agriteos, créée par Viteos, la Chambre d'agriculture et de viticulture du canton de Neuchâtel, la société d'agriculture de La Chaux-de-Fonds, le syndicat des productrices et producteurs de lait de La Chaux-de-Fonds, ainsi que 46 agriculteurs et agricultrices, producteurs et productrices de lait actifs sur la commune, le projet est entré dans une nouvelle phase avec le dépôt de la demande de plan d'affectation spéciale valant permis de construire.

Cette procédure était nécessaire en raison de l'envergure de l'infrastructure, conformément à la loi sur l'aménagement du territoire. Déposé en février 2023, ce projet fera l'objet d'un vote par le Conseil général de La Chaux-de-Fonds, puis d'une mise à l'enquête publique et enfin d'une approbation par le Conseil d'Etat. Le Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE), ainsi que le Conseil communal, ont déjà confirmé leur soutien à ce projet, indispensable pour atteindre les objectifs de la stratégie énergétique fédérale 2050.

*"La nouvelle centrale de biogaz constitue une pièce maîtresse de notre sécurité d'approvisionnement énergétique, tout en réduisant nos émissions de CO<sub>2</sub> et en valorisant les substrats agricoles et les déchets verts",* souligne Yann Huguelit, Président d'Agriteos SA et Directeur de la CNAV.

La centrale, devisée à 13 millions de francs, produira 14 GWh de biométhane, soit l'équivalent de la consommation en chaleur de 1'400 ménages. L'installation doit voir le jour au pied du Chemin Blanc, à la sortie est de la ville, et deviendra l'une des plus grandes centrales de production de biogaz à partir de biomasse en Suisse. 50'000 tonnes de substrat seront traitées chaque année par l'installation, qui sera constituée de cinq cuves et d'une sphère à double membrane pour le stockage temporaire du biogaz avant épuration en biométhane et injection dans le réseau gaz naturel.

*"L'esthétique du projet a été particulièrement soignée afin de répondre aux attentes de la commune ainsi que des voisins et voisines en matière d'intégration architecturale et paysagère. Cette centrale sise à l'entrée de La Chaux-de-Fonds donnera l'image d'une ville résolument tournée vers son avenir énergétique",* relève Arnaud Michaud, Chef de projet d'Agriteos SA.

Une fois cette procédure achevée, la construction démarrera en collaboration avec des entreprises suisses spécialisées et expérimentées. Le début des travaux est prévu en 2024 et la mise en exploitation de la centrale de biogaz en 2025.

*"Nous avons la chance d'être soutenus par des actionnaires motivés à pouvoir offrir à la population une énergie renouvelable, durable et produite localement. Cette nouvelle production est essentielle pour réduire notre dépendance face aux marchés internationaux, et diminuer notre empreinte écologique",* se réjouit Daniel Pheulpin, Directeur général de Viteos.

**Toute information supplémentaire peut être obtenue auprès de :**

-  Yann Huguelit, Président d'Agriteos SA, Directeur de la CNAV, 032 889 36 41, [yann.huguelit@ne.ch](mailto:yann.huguelit@ne.ch)
-  Daniel Pheulpin, Directeur général de Viteos, 032 886 00 01, [daniel.pheulpin@viteos.ch](mailto:daniel.pheulpin@viteos.ch)
-  Arnaud Michaud, Chef de projet d'Agriteos SA, 032 886 06 04, [arnaud.michaud@viteos.ch](mailto:arnaud.michaud@viteos.ch)